

Direction du Travail et de l'Emploi

Nouméa, le 13 octobre 2020

63, rue Fernand FOREST
Immeuble LE PLEXUS
BP M2 - 98849 NOUMEA CEDEX
☎: (687) 27.55.72 - 📠: (687) 27.04.94
Service prévention des risques professionnels

Lettre
Programme
Plan

INVITATION



Madame, Monsieur,

Les équipements de protection individuelle (EPI) sont destinés à protéger le travailleur contre un ou plusieurs risques professionnels. Leur utilisation ne doit être envisagée qu'en complément des autres mesures d'élimination ou de réduction des risques.

A l'inverse les équipements de protection collective (EPC) sont des dispositifs techniques qui isolent d'un danger les personnes potentielles qui y sont exposées. C'est la grande différence qui les distingue d'un équipement de protection individuelle, lequel n'étant destiné qu'à protéger individuellement le travailleur qui le porte.

Dans les deux cas, les équipements de protection deviennent chaque année de plus en plus performants et de plus en plus adaptés aux risques professionnels. Un choix important d'EPI et d'EPC existe mais la difficulté reside toujours dans l'adéquation entre prix, performance, facilité d'utilisation et durée de vie.

C'est sur le thème de ces équipements de protections que le salon PREVENTICAL, auquel j'ai l'honneur de vous convier, ouvrira ses portes le 28 octobre 2020 à la Maison des Artisans à Nouméa.

Ce regroupement des professionnels de la santé et de la sécurité au travail est incontournable pour qui souhaite s'informer et évoluer dans ce domaine. Le salon s'adresse à toutes et à tous, que

l'on soit chargé de prévention, DP, CHSCT ou responsable d'entreprise. Il s'adresse tout autant aux salariés qu'aux employeurs.

Organisé sur une journée entière, le salon PREVENTICAL propose des stands d'exposants et des conférences. Pour sa part, la DTE tiendra un stand de conseil et d'information relative au droit du travail en prévention santé sécurité au travail.

Comptant sur votre visite ou votre participation et vous en remerciant d'avance, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

**Le chef du service Prévention
des risques professionnels**



Philippe DI MAGGIO

LE SALON DE LA PRÉVENTION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

PRÉVENTICAL

4^{ÈME} ÉDITION 2020

SANTÉ ET SÉCURITÉ
AU TRAVAIL

MERCREDI 28 OCTOBRE
MAISON DES ARTISANS



  **75 75 66**  

POUR TOUTE INSCRIPTION ou INFORMATION COMPLÉMENTAIRE (location de stand, exposants, programme des conférences, etc.)

Jean-Yves MENNY :

75.75.66